

NOUS CONTACTER

N° client : **6 017 393 751**
Identifiant Internet :
TELLIEROLIVIA17@GMAIL.COM

Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI
mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

3404

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941
62978 ARRAS CEDEX 9

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675034 (Service gratuit + prix appel)

NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

Par internet

<https://www.chequeenergie.gouv.fr>

Par courrier

EDF TSA 81401
87014 LIMOGES Cedex 1

Lieu de consommation

BAT B APPT06
14 AVENUE DE L INDUSTRIE
34340 MARSEILLAN

Titulaire du contrat

Mme TELLIER OLIVIA

Votre contrat

N° de client : **6 017 393 751**

N° de compte : **4 08 4 052 334 997**

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Zen Week-End Plus"

• Point de livraison (PDL) :

N° 50 092 842 307 812

• Puissance : 06 kVA

• Heures Creuses + WE + Mercredi

(Voir détails au verso)

20250902_233421_00013_HPO_PAR911_243

Document à conserver 5 ans Page 1/4



Mme TELLIER OLIVIA
LOT 5
85 IMPASSE DES GRANGES
34200 SETE

Facture de souscription du 02/09/2025

N° 33 949 914 305

Electricité	23,17 €
Prestations	1,48 €
TVA	4,93 €

Facture TTC

Montant total

29,58 €

TTC

Prélevé le
17/09/2025

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 19/08/2026.
- Relève automatique de votre compteur électrique vers le 19 de chaque mois.



Prélèvement automatique

Le montant de 29,58€ sera prélevé le 17/09/2025 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : TELLIER OLIVIA

Compte bancaire : FR7613506****08*****652***

Détail de la facture du 02/09/2025 N°33949914305

 Votre contrat Electricité

"Zen Week-End Plus" - 06 kVA - Option Heures Creuses + WE + Mercredi - Compteur communicant n°02237556943685

Horaires Heures Creuses - 23H36-5H36 15H06-17H06 - tous les jours (peuvent varier de quelques minutes).

(Prise d'effet le 29/08/2025)

	Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA
Abonnement			
Heures Creuses + WE + Mercredi - 06kVA - du 29/08/25 au 20/10/25	11,48	20,00	20,0%
Total Abonnement (dont acheminement 14,44 €)		20,00	
Index de mise en service			
Heures Creuses Semaine - 06kVA	4746 (Enedis)		
Heures Pleines Semaine - 06kVA	0 (Enedis)		
Heures Creuses Week-End - 06kVA	0 (Enedis)		
Heures Pleines Week-End - 06kVA	0 (Enedis)		
Heures Creuses Mercredi - 06kVA	0 (Enedis)		
Heures Pleines Mercredi - 06kVA	0 (Enedis)		
	Conso kWh	Prix €HT/ kWh	Montant €HT
Taxes et Contributions			
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)	3,17	20,0%	
Total Taxes et Contributions		3,17	
Total Electricité hors TVA		23,17	

Prestations

	Montant €HT	TVA
Electricité :		
Mise en service (racc. exist. Linky Com) le 29/08/2025	1,48	20,0%
Total Prestations hors TVA	1,48	

En conclusion

Total facture hors TVA du 02/09/2025	24,65 €	
TVA 20,00 % sur un montant total de 24,65 €	4,93 €	
Total facture TTC du 02/09/2025	29,58 €	
Montant total		29,58 €
		TTC

 Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur particulier.edf.fr/taxes

Mieux comprendre les détails de votre facture sur particulier.edf.fr/facture

Etre informé sur les prix sur particulier.edf.fr/prix

 Pour votre information

Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site particulier.edf.fr via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

Taxes et contributions

La CTA, l'accise sur les gaz naturels, l'accise sur l'électricité évoluent conformément à la réglementation

CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €



Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.

Offre de marché.

Vous allez gagner à suivre vos consommations dans l'appli EDF&MOI avec Suivi Conso, notre solution pour mieux maîtriser votre budget énergie.

Vous pouvez également accéder à vos données de consommation sur l'espace sécurisé mis à disposition par le gestionnaire de réseau de distribution d'électricité Enedis : www.enedis.fr

Origine 2023 de l'électricité de votre offre : 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 2,2% solaire et 1,5% éolien) et 8,8% fossiles (dont 8,1% gaz).

Origine 2023 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf

Votre mode de consommation a peut être évolué. Assurez vous que votre consommation annuelle corresponde bien à l'option que vous ayez souscrite et si besoin, contactez nous !

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais.

Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Client

- par internet à particulier.edf.fr,
- ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation au Service Consommateurs

- par internet à particulier.edf.fr,
- ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF référencé par la Commission d'Evaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation (CECMC) :

- sur le site <https://mediateur.edf.fr>,
- ou par courrier, aux coordonnées suivantes : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige lié à l'exécution du contrat, vous pouvez également saisir directement et gratuitement le Médiateur National de l'Energie référencé par la Commission d'Evaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation (CECMC) :

- sur le site <https://energie-mediateur.fr>,
- ou par courrier, aux coordonnées suivantes : Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.



